

Avoine



CHINON
VIENNE
& LOIRE
Communauté de communes

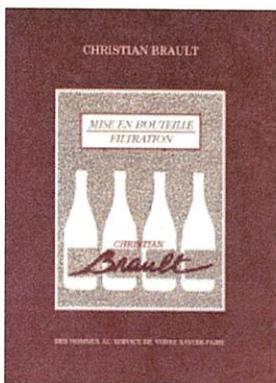
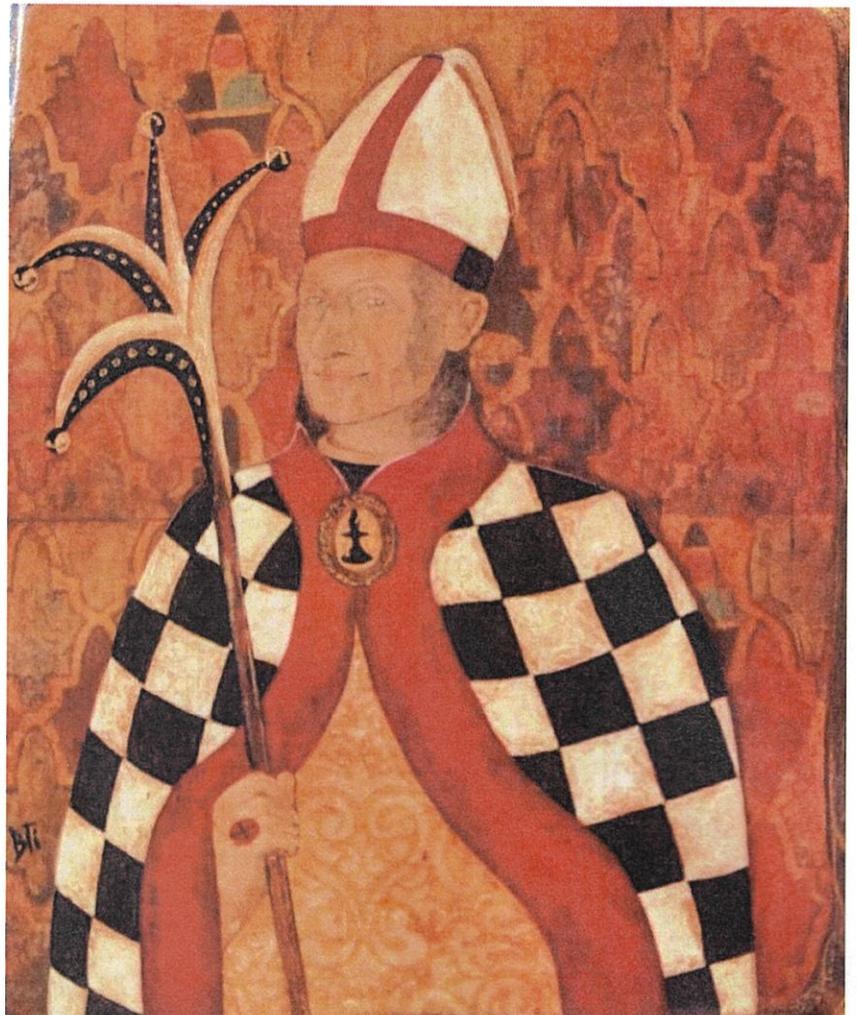
35^{ème} Open International d'Échecs



Tout l'art des jardins



Villandry



Avoine

2021



*Du Samedi 17
au dimanche 25 juillet*

Sommaire :

Le mot du président	page 3
Le règlement intérieur de l'open	page 4
Le protocole sanitaire pendant l'open	page 8
Le plan de circulation pour l'accès aux salles de jeu et à la buvette	page 9
Les prix de l'open	page 10
Les activités pendant l'open	page 11
Les parkings pendant l'open	page 13
Les partenaires de l'open	page 14

Le Mot du Président

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour ce 35^{ème} Open International d'échecs d'Avoine dans un contexte de crise sanitaire sans précédent.

Nous sommes conscients que ce tournoi va se dérouler avec de multiples contraintes liées à l'application des gestes barrières pour lutter contre la propagation de l'épidémie.

C'est pourquoi le comité d'organisation a décidé, conformément au protocole sanitaire recommandé par la FFE :

- de mettre en place un sens de circulation dans tous les espaces de cet Open et d'interdire les spectateurs dans les salles de jeu ;
- d'organiser seulement des activités sportives en salle ou en extérieur ;
- de supprimer les activités ludiques de toutes les soirées ;
- de ne pas mettre à la disposition des joueurs des échiquiers d'analyse. Il est conseillé d'apporter le sien, des tables en extérieur sont prévues à cet effet ;
- de modifier les horaires d'ouverture de la buvette qui seront de 13h à 20h30. Nous devons respecter le protocole HCR. Ainsi le service « au bar » et la consommation debout restent interdits en extérieur comme en intérieur. Seuls le service et la consommation assis sont autorisés en intérieur comme en extérieur ;
- de proposer aux joueurs un service de boissons et de petits encas à emporter et à consommer à leur table de jeu. Un service sur table avec fiche de commande à remplir avec noms des consommateurs et un numéro de téléphone sera proposé après le lancement de chaque ronde.

Toutes ces dispositions bouleversent bien sûr les habitudes de chacun et entraînent également de nombreuses contraintes d'organisation. Nous sommes conscients que ces perturbations impactent l'esprit de notre tournoi. Cependant nous ferons tout notre possible pour conserver le plaisir de jouer aux échecs cet été.

Notre objectif reste de vous proposer les meilleures conditions de jeu tout en respectant le protocole sanitaire.

La ville d'Avoine nous soutient dans cet objectif, tout comme le 26^{ème} Festival Ludique du Véron, organisé par le service de la Ludothèque du Centre Social de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Notre tournoi a changé sa cadence afin de retrouver le temps de jeu habituel aux compétitions interclubs : **90 minutes pour 40 coups, suivies de 30 minutes pour les coups restants + 30 secondes par coup à partir du premier coup.**

Le tournoi pourra être suivi sur Internet à l'adresse <http://clubechecsavoine.com/> où vous trouverez les résultats et les appariements. Vous pourrez également y regarder les parties des 10 premières tables en direct et des photos quotidiennes, ainsi que les 50 premières parties.

Cette année, nous remettons en place un système de « BYE », c'est-à-dire la possibilité de ne pas être apparié pendant une ronde, mais de marquer tout de même un demi-point (0,5 point). Chaque joueur est limité à 1 seul et unique BYE pendant le tournoi ; il est interdit d'utiliser un BYE pour les 2 dernières rondes (attention, l'arbitre devra être prévenu avant la fin de la ronde précédente).

Des bornes Wifi « **Val de Loire Public** » sont mises à la disposition de chacun dans le bourg d'Avoine.

Les équipes d'organisation de l'Open d'Echecs et du Festival Ludique sont heureuses de vous retrouver malgré toutes les contraintes et la menace de la propagation du variant Delta que nous allons subir pendant cet été 2021.

Je souhaite pour tous un très bon tournoi, dans un esprit sportif, sans oublier le bonheur de jouer !

Jean-Louis SALVAING,
Président





CLUB D'ECHECS D'AVOINE
BP 64 - 37420 AVOINE

OPEN D'AVOINE 2021

REGLEMENT INTERIEUR



Article 1 : Organisation générale

L'application du présent règlement est confiée, du 17 au 25 juillet 2021, au Comité d'Organisation du « Club d'Échecs d'Avoine », placé sous la direction de M. Jean-Louis SALVAING, Président du club.

L'équipe d'organisation peut être jointe au numéro suivant : 02 47 58 40 84 (buvette de l'Espace Culturel d'Avoine).

Article 2 : Droit à l'image

Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt de la bonne marche du tournoi. Pendant les neuf jours du 35^{ème} OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS D'AVOINE, lors des parties d'échecs mais aussi des activités annexes du tournoi, des photos ou des vidéos seront prises. Conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, nous demandons à toutes les personnes ne désirant pas figurer sur des clichés ou des films de se faire connaître dès leur inscription ou au plus tard avant le début de la 1^{ère} ronde.

Article 3 : Règles du jeu et principes d'appariement

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E.

Les appariements se font au Système Suisse Accéléré Dégressif en 9 rondes.

Sont appariés à la 1^{ère} ronde uniquement les joueurs qui ont réglé leurs droits d'inscription.

La liste initiale des joueurs est officiellement close le samedi 17 juillet 2021 à 14 h 30 ; néanmoins tous les joueurs qui s'inscriront après cette limite pourront être appariés entre eux (dans la limite des 230 places disponibles).

L'affichage des appariements :

- La liste des appariements est officiellement affichée au plus tard 3 heures avant la ronde (à l'exception de la 1^{ère} ronde)
- Une liste des appariements est toutefois communiquée le plus rapidement possible après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

Article 4 : Formalités d'inscription

Pour participer, chaque joueur doit :

- avoir réglé le montant de ses droits d'inscription,
- avoir fourni un formulaire dûment rempli où sont portées les informations minimales suivantes : nom et prénom, fédération représentée, code FFE ou FIDE et classement ELO (national ou international).

A leur arrivée, avant la première ronde, tous les joueurs devront se rendre au pointage

Ils se verront remettre au poignet un bracelet du « 35^{ème} Open International d'échecs d'Avoine 2021 » qui leur donnera accès aux salles de jeu si tout est en règle.

A compter du 21 juillet chaque participant de plus de 18 ans devra présenter un Pass sanitaire. Les joueurs qui souhaitent passer un test PCR à la salle de jeu le mardi 20 juillet au matin doivent nous le signaler au pointage et remplir la fiche de renseignement demandée par le laboratoire d'Avoine.

Article 5 : Cadence de jeu et horaires

Cadence de jeu : sont alloués à chaque joueur :

- 1h30 + 30 sec/cp pour 40 cp puis enfin 30 mn + 30 sec/cp

Horaires

- Accueil et renseignements : Samedi 17 juillet 2021 de 9h00 à 14h30.
- Clôture de la liste initiale des inscriptions : Samedi 17 juillet 2021 à 14h30.
- Remise des prix : Dimanche 25 juillet 2021 à 16h30 (Salle de spectacles de l'Espace Culturel d'Avoine).
- Horaire des rondes

<u>Ronde 1</u>	:	Samedi	17 juillet	à 15 h 00
<u>Ronde 2</u>	:	Dimanche	18 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 3</u>	:	Lundi	19 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 4</u>	:	Mardi	20 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 5</u>	:	Mercredi	21 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 6</u>	:	Jeudi	22 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 7</u>	:	Vendredi	23 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 8</u>	:	Samedi	24 juillet	à 14 h 00
<u>Ronde 9</u>	:	Dimanche	25 juillet	à 9 h 00

Plan canicule

Dans le cas d'une éventuelle canicule, le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier les horaires des rondes n^{os} 2 à 8 à **9h00 du matin**, au lieu des 14h00 précédemment annoncées. La décision à propos d'un tel changement sera annoncée à l'ouverture de la précédente.

Article 6 : Formalités de fin de partie

A l'issue de chaque rencontre, les deux joueurs signent les feuilles de partie et indiquent clairement le résultat en encadrant le nom du vainqueur (en cas de partie nulle, les deux noms sont encadrés).

Le vainqueur (ou, en cas de partie nulle, celui qui a les blancs) remet les originaux des feuilles de partie et les chevalets qui comportent les noms à la table des arbitres où il fait enregistrer le résultat.

Les joueurs remettent les pièces en place sur l'échiquier et laissent leur table libre et propre pour la ronde suivante.

Article 7 : Le BYE

Tout joueur du tournoi pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à 1 unique « Bye » pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire les 2 dernières rondes.

Article 8 : Classement final et Départages

Les joueurs sont classés :

- d'abord selon le nombre de points de parties acquis ;
- puis par le système BUCHHOLZ tronqué à 7 adversaires (somme des points des adversaires moins les points des deux plus faibles) ;
- puis par la performance ELO réalisée.

Article 9 : Prix

La liste des récompenses est publiée dans le bulletin d'ouverture et affichée à l'ouverture de l'Open.

Les prix au **classement général** sont distribués à la place.

Ceci signifie qu'il n'y a ni partage de prix ni Système HORT.

Les **prix spéciaux**, notamment ceux par tranche de classement ELO ou par catégories s'entendent *stricto sensu* suivant l'annonce qui en est faite (par exemple : un cadet concourt pour le prix Cadet même s'il termine devant le premier junior).

Pour chacun des prix spéciaux, les joueurs ayant le même nombre de points touchent la somme correspondant à la place qu'ils occupent au classement général : 1^{er} ou 2^e ou 3^e. Pas de partage des prix en cas d'égalité de points.

Un joueur concourant pour plusieurs prix reçoit uniquement celui qui est le plus élevé. Les prix ainsi non distribués sont reversés dans la liste des prix pour laquelle ce joueur n'a pas été primé.

Article 10 : Restrictions aux comportements des joueurs

- Tout joueur apparié qui n'aura pas joué son premier coup dans un délai maximum de **45 (quarante-cinq) minutes après le moment où l'annonce du début de la ronde est faite par l'arbitre** sera considéré comme forfait et devra en expliquer les raisons.
- **Les joueurs appariés et installés aux 10 premières tables sur des échiquiers sensitifs et dont les parties sont retransmises en direct sur le site du club d'Avoine ne peuvent proposer partie nulle qu'au-delà du 20^e coup afin que l'éthique sportive soit respectée.**
- L'espace de jeu comprend : la salle de jeu, les toilettes, et les abords de la salle Mansart pour les fumeurs.
- La salle de jeu comprend l'ensemble des zones de jeu des joueurs.
- La zone de jeu d'un joueur est réduite à sa table de jeu et à l'espace proche.
Pendant la partie, il est interdit de quitter l'espace de jeu, d'engager toute discussion relative à la partie en cours ou de recourir à toute lecture suspecte. Le joueur au trait ne peut pas quitter sa zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, dans l'espace de jeu, un téléphone portable, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Il est toléré que de tels appareils soient dans le sac du joueur à condition qu'ils soient totalement éteints. Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur possède un tel appareil sur lui dans la salle de jeu il recevra un avertissement oral. Si un tel appareil produit un son, le joueur sera déclaré perdant la partie. Si un tel son provient d'un appareil porté par un spectateur, celui-ci sera exclu de la salle de jeu. Les réclamations à ce sujet doivent être effectuées immédiatement à l'arbitre qui statuera ou en réfèrera à l'arbitre principal. En cas de force majeure, toute utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre
- Il est autorisé de fumer aux abords de la salle Mansart
- Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, est considéré comme ayant abandonné le tournoi, et ne sera plus apparié.
- L'abandon non justifié du tournoi entraîne l'envoi d'une lettre d'enquête par l'arbitre : sans réponse sous une quinzaine, le joueur est pénalisé automatiquement d'une suspension de licence de trois mois (règlement FFE).
- La présence des animaux est interdite dans l'ensemble des locaux occupés par l'Open d'Avoine.

Article 11 : Collège des arbitres

Arbitre Principal :	M.Paul Adrien Sally, AFE 1
Arbitres Adjoints :	M. Noël DAL PRA, AFO 2
	Mme. Julie COLIN. AFC
	M. Nathan DELAVEAU, AFC

Article 12 : Respect des règles et sanctions

Tout joueur ayant une partie en cours et transgressant les règles sera sanctionné.

Un joueur se voyant infliger deux avertissements sera exclu du tournoi.

Ces sanctions seront appliquées par un arbitre ou par le collège des arbitres.

Article 13 : Jury d'appel

Un jury d'appel est constitué pendant la première ronde et affiché aussitôt dans la salle du tournoi.

Sa composition est la suivante :

- deux représentants de l'Organisation,
- trois joueurs,
- deux suppléants (1 joueur et 1 membre de l'organisation).

Ce jury pourra être saisi pour contester une décision arbitrale.

Article 14 : Complément de réglementation

Tout au long du tournoi, les règles de F.F.E. et de la F.I.D.E. sont appliquées pour tout point ne faisant pas l'objet du présent règlement.

Article 15 : Protocole des règles sanitaires liées à la COVID-19

Les arbitres, les organisateurs et tous les bénévoles s'engagent à la bonne mise en place du protocole sanitaire (ci-joint le document Protocole Sanitaire COVID – 19).

Pour les joueurs :

En participant à la compétition, les joueurs s'engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs, ainsi que toutes les personnes présentes, apportent leurs masques en nombre suffisant pour la durée de la compétition.

Le protocole et les gestes barrières habituels seront affichés sur les grilles de la salle Mansart.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des joueurs.

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, le protocole sanitaire pourra être assoupli ou renforcé.

A l'entrée des salles les joueurs devront se passer les mains au gel hydroalcoolique et présenter leur bracelet (mesure nécessaire puisque les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les salles de jeu).

Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur du bâtiment et pour l'accès à la buvette.

Le nombre de joueurs est limité à 230 joueurs, sauf nouvelles autorisations des collectivités.

Lorsque les joueurs arrivent à la table de jeu, les deux joueurs se saluent sans se serrer la main et se souhaitent mutuellement une bonne partie. De même en fin de partie.

Les joueurs ont obligation de se passer les mains au gel hydroalcoolique avant et après la partie, ainsi qu'à l'issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L'observation des parties en cours par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

La Salle Mansart (buvette) est réglementée. Elle est accessible aux joueurs et aux spectateurs uniquement pour consulter les informations relatives au tournoi ainsi que pour l'accès aux commandes de la buvette.

Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires...) ne doit pas se rendre dans la salle de jeu.

Les joueurs devront apporter leur propre matériel (masque, stylo...) à défaut ils seront en vente à la buvette.

L'engagement des organisateurs :

Mise en place d'une distance de 1m en largeur et 1,50m en longueur entre chaque échiquier et d'un sens de circulation

Fourniture du gel hydroalcoolique à de multiples endroits.

Désinfection du matériel après chaque ronde.

L'organisation désinfectera les lieux de jeu.

Affichage des gestes barrières.

Aucun jeu d'analyse ne sera mis à disposition des joueurs.

Respect de cet article 15 avec la possibilité d'exclusion pour tout joueur, organisateur ou bénévole ayant un comportement contraire à cet article.



Le président

*du 17 au 25
juillet 2021*



CLUB D'ECHECS D'AVOINE
BP 64 - 37420 AVOINE

35^{ème} OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS DE TOURAINNE à AVOINE

Protocole sanitaire COVID-19

Présentation

Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place par les organisateurs du 35^{ème} Open d'Échecs International d'Avoine pour garantir aux joueurs, aux organisateurs et aux arbitres des conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation du COVID-19.

Respect du protocole

En participant à la compétition, les joueurs s'engagent à respecter strictement les gestes barrières habituels et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

Responsabilité

Le Club d'Échecs d'Avoine met en œuvre les meilleures conditions pour garantir la sécurité des joueurs et décline toute responsabilité en cas de contamination.

Le référent Covid est Jean-Louis SALVAING.

Affichage

Le protocole et les gestes barrières habituels sont affichés dans tous les espaces de jeu.

Évolution du protocole

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, de la Fédération Française des Échecs ou de la Mairie d'Avoine, le protocole sanitaire pourra être assoupli ou renforcé.

Au Pointage

A votre arrivée, avant la première ronde, vous devrez vous rendre au pointage (ouvert jusqu'à 14h45) où vous devrez remettre au poignet un bracelet du «35^{ème} Open International d'échecs d'Avoine 2021» qui vous donnera accès aux 2 salles de jeu (mesure nécessaire puisque les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les salles de jeu sans autorisation spéciale). A compter du 21 juillet chaque participant de plus de 18 ans devra présenter un Pass sanitaire. Les joueurs qui souhaitent passer un test PCR à la salle de jeu le mardi 20 juillet au matin doivent nous le signaler au pointage et remplir la fiche de renseignement demandée par le laboratoire d'Avoine.

Disposition des tables



Les parties ont lieu comme d'habitude au Centre Culturel d'Avoine (Salle des Fêtes et Salle de Spectacle). La distance entre deux jeux sera de 1 mètre en largeur et de 1,50 en longueur.

Un sens de circulation sera mis en place pour l'accès aux salles de jeux et devra être respecté.

Le nombre de joueurs est limité à 230.

Déroulement des parties



Les joueurs se saluent et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main, puis les parties se déroulent « normalement».

Les joueurs ont obligation de se passer les mains au gel hydroalcoolique avant et après la partie, ainsi qu'à l'issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L'observation des parties en cours par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

Désinfection entre les rondes



Les tables, chaises, pendules, plateaux et pièces sont désinfectés entre chaque partie par les organisateurs par pulvérisation d'un désinfectant aérosol.

Saisie des résultats

Les joueurs déposeront les feuilles de parties à la table des arbitres dans une bannette afin que les résultats soient pris en compte.



Accès à la salle de jeu

L'accès à la salle de jeu est réservé aux joueurs, arbitres et organisateurs (les accompagnateurs et spectateurs ne sont pas admis dans la salle de jeu). Les joueurs devront respecter le sens de circulation dans tous les espaces de l'Open.

Protection des personnes



Le port du masque est obligatoire dans tous les endroits clos pour tous (joueurs, organisateurs, arbitres et accompagnateurs).

Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs, ainsi que toutes les personnes présentes, apportent leurs masques en nombre suffisant pour la durée de la compétition.

Cette obligation s'applique à tous, quel que soit l'âge.

Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des joueurs pendant toute la compétition.

Sanitaires



L'usage des sanitaires est de la responsabilité des joueurs. Les organisateurs mettent à disposition des joueurs le matériel de désinfection nécessaire.

Un sens de circulation sera mis en place pour l'accès aux sanitaires et devra être respecté.

Analyse



Il n'y aura pas d'échiquiers et de pièces mis à la disposition des joueurs pour l'analyse des parties. Les joueurs pourront apporter leur matériel échiquéen. Des tables en extérieur seront mises à leur disposition.

Buvette



L'accès à la buvette se fera comme d'habitude dans la salle Mansart.

Les denrées vendues à la buvette devront être consommées assis aux 6 tables à l'intérieur et aux 4 tables à l'extérieur, prévues à cet effet. Pour ces tables, nous mettrons en place un service à table.

Il est également accepté pour les joueurs d'échecs (les porteurs du bracelet) d'acheter, d'emporter, et de consommer à leur table de jeu.

Les commandes se feront sur papier à la buvette, les noms des consommateurs et un numéro de téléphone par table, vous seront demandés. Elles se font à tour de rôle en respectant les distances habituelles des gestes barrières et un sens de circulation permettant d'éviter le croisement des joueurs.

Merci d'avance pour votre contribution à la santé de tous.

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS APRES DE :
	HORAIRE	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Tennis de table	Dimanche 18/07 - 9h	Complexe Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine (salle de tennis de table)	2 €	A la buvette	Samedi 17/07 20h00	Corentin BERTRAND Léon LAUNAY-LAMOTHE
Badminton	Lundi 19/07-9h	tournoi en double. Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	4 € par équipe	A la buvette	Dimanche 18/07 20h00	Corentin BERTRAND Léon LAUNAY-LAMOTHE
Seven wonders	Lundi 19/07 -9h00	Salle des fêtes d'Avoine Jeu de plateau - limité à 14 joueurs	2 €	A la buvette	Dimanche 18/07 20h00	Olivier GAFTARNIK
Animation pour les 0/3 ans	Tous les matins de 10h à 12h du mardi 20/07 au vendredi 23/07 : Animations proposées pour les tout petits accompagnés	Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Ludothèque du Véron
Les espaces jeux du Festival Ludique	Du Lundi 19/07 au vendredi 23/07 de 14h30 à 19h00 à l'Ecole Primaire à côté du parc d'Avoine.	Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Ludothèque du Véron
Molky	Mardi 20/07 - 9h00	Au lac Mousseau d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Lundi 19/07 - 20h00	Olivier GAFTARNIK
Basket	Mardi 20/07 - 9h00 Tournoi par équipe de 3 joueurs	Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	Gratuit	A la buvette	Lundi 19/07 - 20h00	Corentin BERTRAND Léon LAUNAY-LAMOTHE
Vente de livres: série « Vive les Echecs »	Mardi 20/07 - à partir de 14h	Philippe Pierlot, auteur viendra présenter sa série à succès, ainsi que son jeu "EnigMat".				Guillaume LAUNAY
Cross-Echecs	Mercredi 21/07 - 9h00	Au lac Mousseau d'Avoine	2 €	A la buvette	Mardi 20/07 20h00	Corentin BERTRAND Léon LAUNAY-LAMOTHE Guillaume LAUNAY Franck ROINEL
Dégustation de vin au domaine "Chai de Thélème" à Huismes	Mercredi 21/07 - 10h15	Rendez vous devant la salle Mansart pour un départ en voiture pour Huismes. Vous serez accueillis par Sophie Clerc et Romuald Colin.	Gratuit	A la buvette	Mardi 20/07 20h00	Jean Louis SALVAING

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS AUPRES DE :
	HORAIRES	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Dégustation de Thé	<p>Horaires voir description SENCHA THES & CAFES BIO 22 bis rue Marcel Vignaud – 37420 AVOINE 02 47 98 00 69</p>	<p>Mercredi 21 juillet à 14 h et • Vendredi 23 juillet à 10 h : Le thé matcha Comment préparer et consommer ce thé japonais unique : le thé de la cérémonie du thé est aussi un puissant allié de notre santé. Jeudi 22 juillet à 10 h : Les 6 couleurs du thé Apprenez à reconnaître les familles de thé. Nous dégusterons un thé de chaque couleur : lequel aura votre préférence ? • Samedi 24 juillet à 14 h : Thés glacés et eaux de fruits Comment préparer les boissons de l'été pour faire le plein de vitamines et de saveurs fraîches.</p>	Gratuit		sur inscription jusqu'à la veille 02 47 98 00 69	Jean Louis SALVAING
Soirée « Loup-garou »	Mercredi 21/07 - à partir de 21h Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc du centre d'Avoine	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51
Pétanque	Phase qualificative : jeudi 22/07 - 9h Phase finale: Vendredi 23/07 - 9h	Au lac Mousseau d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Mercredi 21/07 20h00	Guillaume LAUNAY
Soirée jeux en famille	Jeudi 22/07 - 19h30 Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc d'Avoine	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51
Chasse aux trésors	Vendredi 23/07 - 21h Annulation en cas d'intempéries	écomusée de Savigny en Véron « la guerre des Gaules » : Aidez nos amis Gaulois à retrouver les armes afin de se défendre face aux ennemis	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Ludothèque du Véron
Foot	Samedi 24/07 - 9h00 Equipes de 7 joueurs composées d'au moins 3 licenciés à la FFE	Stade Marcel Vignaud à Avoine	Gratuit	A la buvette	Vendredi 26/07 20h00	Guillaume LAUNAY
Présentation du Livre "Tournoi d' Alekhine New York 1924"	Samedi 24/07 - 11h	Présentation et vente du livre "Tournoi d'Alekhine New York 1924" par Rodolphe Prévot traducteur en Français de cet ouvrage Salle Mansart d'Avoine				Jean Louis SALVAING
Animations à l'écomusée	Samedi 24 et dimanche 25 juillet A l'écomusée de Savigny à partir de 14h et jusqu'à 19h	L'écomusée propose sur son site une animation découverte des jeux de l'Antiquité le samedi et une animation archéologique le dimanche à Savigny en Véron	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Ludothèque du Véron
Vente de livres d'Echecs	Samedi 24/07 après midi et dimanche 25/07 matin	Philippe Yukojevic de chess consult vous propose un grand nombre d'ouvrage d'échecs... Dans la salle Mansart d'Avoine				Franck ROINEL Guillaume LAUNAY

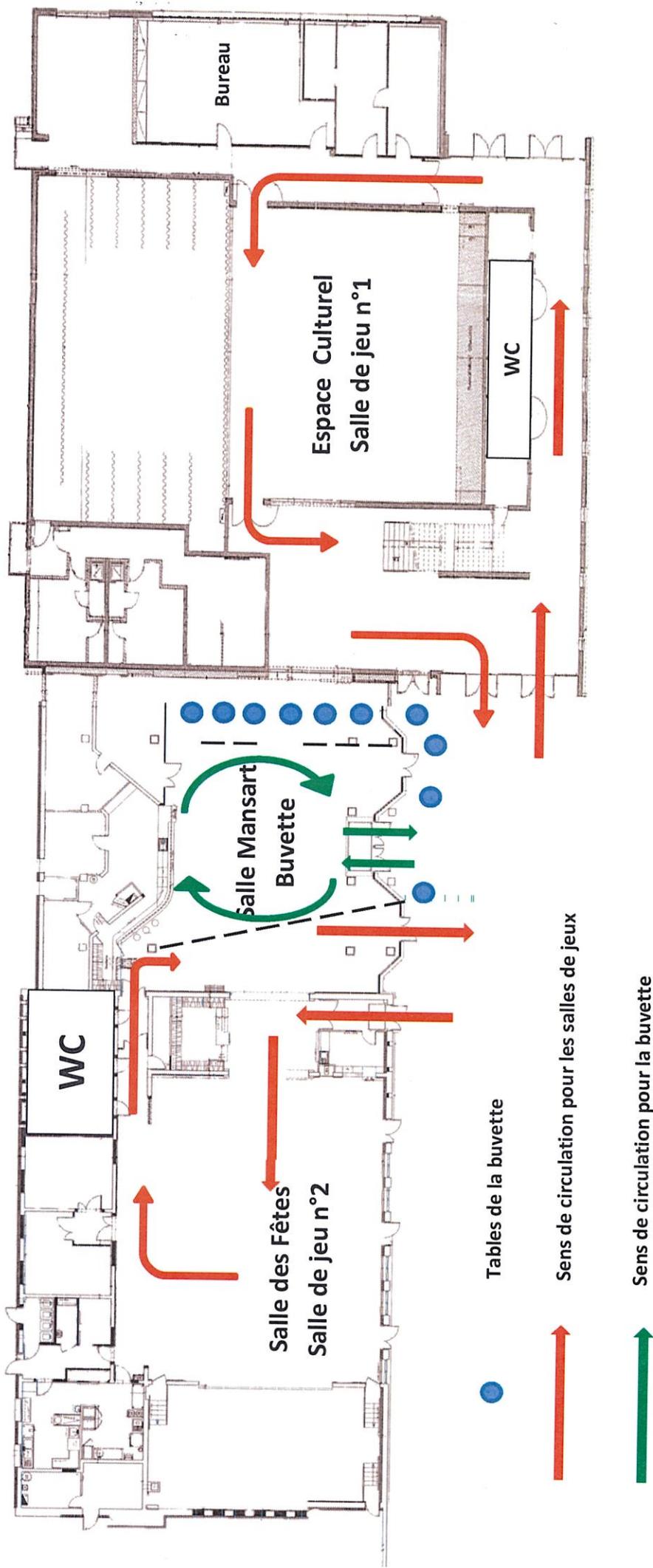


CLUB D'ECHECS D'AVOINE
BP 64 - 37420 AVOINE

35ème OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS

PLAN DE CIRCULATION

Accès aux salles de jeux et à la buvette



35^{ème} OPEN INTERNATIONAL d'AVOINE

Total des prix 6000 €

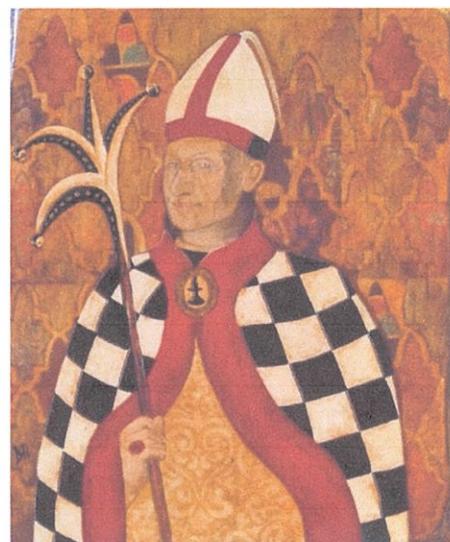
Les prix sont distribués à la place et non-cumulables

PRIX FEMININ

1^{ère} féminine : 200 €
 2^{ème} féminine : 100 €
 3^{ème} féminine : 60 €

Classement général Attribution à la place

1^{er} : 800 €
 2^{ème} : 600 €
 3^{ème} : 500 €
 4^{ème} : 400 €
 5^{ème} : 300 €
 6^{ème} : 200 €
 7^{ème} : 150 €
 8^{ème} : 150 €
 9^{ème} : 100 €
 10^{ème} : 100 €



PRIX PAR TRANCHE ELO

1 ^{er} des 2100 à 2199...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 2000 à 2099..	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1900 à 1999...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1800 à 1899...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1700 à 1799...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1600 à 1699...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1500 à 1599...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1400 à 1499...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1200 à 1399...	1 ^{er}	100 €	2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} des 1000 à 1299...1 ^{er}	100 €		2 ^{ème}	60 €
1 ^{er} non-classé.....				60 €

TROPHEES

1^{er} vétérán : trophée
 1^{er} Sénior Plus : trophée
 1^{er} junior : trophée
 1^{er} cadet : trophée
 1^{er} minime : trophée
 1^{er} benjamin et 1^{ère} Benjamine . trophée
 1^{er} pupille et 1^{ère} pupille trophée
 1^{er} poussin et 1^{ère} poussine trophée
 1^{er} petit poussin et 1^{ère} petite
 poussine : lot + trophée
 1^{ère} féminine : trophée
 1^{ère} jeune féminine : trophée



PRIX PAR CATEGORIE

1^{er} vétérán : 120 €
 2^{ème} vétérán : 60 €
 1^{er} Sénior Plus : 120€
 2^{ème} Sénior Plus: 60 €
 1^{er} junior : 80 €
 1^{er} cadet : 80 €
 1^{er} minime : 50 €
 1^{er} benjamin : 50 €
 1^{er} pupille : 30 €
 1^{er} poussin : 30 €
 1^{er} Petit-Poussin : 30 €

CHAQUE PARTICIPANT RECEVRA
 UNE BOUTEILLE DE PRODUITS DU TERROIR

OPEN D'ECHECS



De nombreux stationnements sont à votre disposition dans le bourg d'Avoine.

Pour l'Open d'échecs, empruntez le parking de l'Hôtel de Ville et du restaurant scolaire, place François Vatel.



**Avoine**

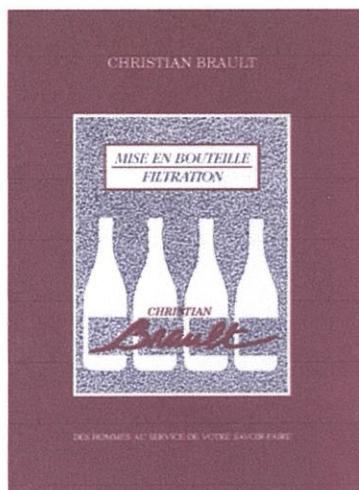
— Suivre le cheminement piétons matérialisé au sol depuis la place F. Vatel

 Vers CHINON

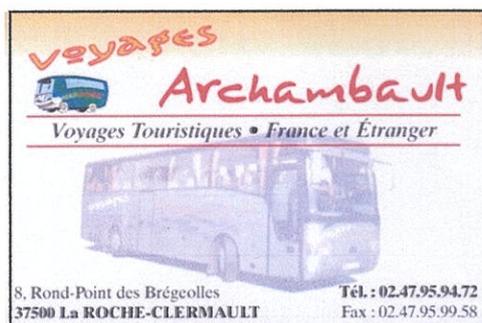
 Stationnement Maison de Santé en zone bleue. Tout dépassement risque d'être verbalisé.



Avoine



Tout l'art des jardins





Café de la Loire

LE RELAIS DU VELORS
BAR TABAC PRESSE FDJ PMU HOTEL

T. RUE DU PARC 37420 Beaumont en véron 02.47.58.40.53

GIL AZIBERO
relais.du.velors@orange.fr
06.08.73.45.37

HÔTEL LE RELAIS DU VELORS

RESTAURANT

Cuisine Bistrot

Le P'tit Bouchon

Guylaine & Jean-Marc FAYET

17, rue Marcel Vignaud
37420 AVOINE
leptitbouchon1@orange.fr
leptitbouchon37.fr
Tél. 02 47 58 81 85

HOTEL LES ROCHES - NATRA -
HOTEL - RESTAURANT - TERRASSE

Nathalie DUBURG
Tél : 02.47.97.26.40 - Port. 06.13.28.82.57

21, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE

Fax : 02.47.97.46.07
nathalie.duburg@laposte.net

Le Café du Centre

Bar - Tabac
Presse - Loto
Sandwicherie
Terrasse - Rapido
Cave à cigares
Dépôt pressing

Martine et Jean-Pierre Demois
30, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE - t. 02 47 58 40 08

**BOUCHERIE CHARCUTERIE
MARCHAIS**

29 rue Marcel Vignaud
37420 AVOINE

D'ANVIAL

Tel : 02 47 93 98 26

**Carrefour
contact**

AVOINE

PIZZERIA - CRÉPERIE - GRILL - SALADERIE

1 rue Paul Langevin
« Zone Belliparc »
37420 BEAUMONT-EN-VÉRON
02 47 58 93 10

Le Plantagenêt

HÔTEL ★★★ à Chinon
02 47 93 36 92

VOTRE TORREFACTEUR

**GRAIN
DE
CAFE**

Le Cafétier
ZA du Champ Blanchard
49400 Saumur

*Manoir
de la
Giraudière*

Hôtel
tél 02.47.58.40.56

Boulangerie - Pâtisserie
Jacqueline et Philippe NALIN

BANETTE

12 rue 8 Mai 1945 37420 Beaumont en Véron
02 47 58 40 37
Mail : banette37@orange.fr

HÔTEL / RESTAURANT
LE LION D'OR

10 Place Jeanne d'Arc.
37500 Chinon
 02 47 81 20 20

SENCHA
THÉS & CAFÉS

BIO

Anne Laczny
22 B rue Marcel Vignaud 37420 Avoine
02 47 98 00 69
06 74 70 75 76
contact@the-sencha.com
www.the-sencha.com

VR
**VINS
 COGNARD**

Bourgueil & St Nicolas
 3, lieu dit Chevrette
 37140 St Nicolas de Bourgueil
 02 47 97 76 88
 vins.cognard@orange.fr
 www.vins-stnicolas-bourgueil-cognard.fr

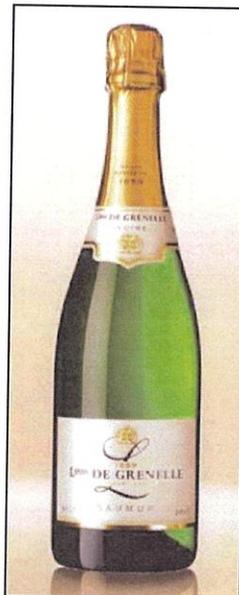
S.A.R.L. BROUILLET
 Fabricant de pur jus de fruit artisanal

**17, La Gilberdière
 37190 Vallères
 Tél/Fax
 02 47 45 45 38
 www.brouillet-sarl.fr**

Chinon
 Appellation Chinon Contrôlée
 12,5% vol
 Produit de France
 75cl

Terroir du Véron
 Mis en bouteille par les vignerons
 du Terroir du Véron
 F. 37420 Avoine, Beaumont, Huismes, Savièny

LA BERGERIE
 DOMAINE DE
YVES GUÉGNARD
 CHAMPAGNE
 03 41 79 88 42 / 03 41 79 60 13



LOUIS DE GRENELLE
 1859
 SAUMUR FRANCE

**le chai de
 Thélème**

**Atelier de Marianne
 Création de Jeux d'Echecs**

V&B VINS ET BIÈRES
V AND B CHINON
 WWW.VANDB.FR - V AND B CHINON

TÉL : 02 47 95 10 14 MAIL : CHINON@VANDB.FR
 V and B
 ZC Blanc Carroi - ZAC La plaine des Vaux
 37500

Pivoine
 FLEURISTE
 18 rue Marcel Vignand
 37420 AVOINE
 02 47 58 40 38